



## Compte-rendu

### I - Composition de l'assemblée

Présents :

BARRANDON Emilie, Chambre Régionale d'Agriculture antenne Lozère  
CANAR Guillaume, Syndicat Mixte Lot Dourdou  
COMBET Nina, COPAGE  
DELAUNAY Martin, Animateur Natura 2000 - Association Terres de vie en Lozère  
MEFFRAY-DAVAL Dominique, Direction Départementale des Territoires de la Lozère  
TOIRON Laurent, Maire de Pelouse  
TOIRON Jean-Claude, Chambre d'Agriculture de la Lozère  
VALETTE Michel, Foyer de Disciplines Nordiques

Excusés :

Conservatoire des Espaces Naturels Occitanie  
DEBENNE Éric, Comité Départemental de Tourisme  
GUERIN Cécile, ONF  
IZARD Alexandre, Agence de l'Eau Adour Garonne  
LAMANDE Nathalie, DREAL  
MOLINES Loïc, CRPF  
Office Français de la Biodiversité  
PROUHA Valérie, Fédération Départementale de pêche de la Lozère  
SUAU Laurent, Communauté de communes Cœur de Lozère

### II - Ouverture de la séance et ordre du jour

Laurent TOIRON ouvre la séance en remerciant les participants et rappelle les objectifs de la réunion :

- Présenter le bilan de l'animation 2020 ;
- Définir le programme d'animation 2021 ;
- Aborder toute question relative à la vie du site Natura 2000.

*Le comité de pilotage (COPIL) est animé par Martin DELAUNAY. Les paragraphes qui suivent résument les interventions des membres du COPIL suite à la présentation des différents points à l'ordre du jour (présentation en annexe).*

L. TOIRON regrette que les élus ne se soient pas mobilisés (période des budgets).

### III – Présentation du bilan de l'animation 2020

#### Suivis des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

Plusieurs parcelles engagées en MAEC ont été suivies pour évaluer l'évolution de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire.

Les contrats signés en 2015 ont été prolongés d'un an pour 2020.

Les agriculteurs ayant contractualisé en 2015 et 2016 pourront signer un nouveau contrat d'un an en 2021, renouvelable en 2022 en attendant la nouvelle PAC en 2023.

Les mesures linéaires et d'ouvertures s'inscrivant sur du long terme ne seraient pas ouvertes pour ces deux années. Des basculements vers des mesures sans ouverture seront possibles.

Le changement de mesures reste possible mais n'est pas conseillé car les diagnostics pourraient ne plus correspondre aux engagements.

D. MEFFRAY-DAVAL indique qu'un point sera fait entre les services de l'État et qu'une information sera transmise aux animateurs dès qu'elle sera sécurisée.

## Autre contractualisation

Aucun contrat n'a été signé cette année.

M. VALETTE présente un projet de création de piste de luge et veut voir si elle peut s'intégrer dans un contrat.

Il est rappelé que les contrats doivent répondre aux objectifs du DOCOB. L'incidence de ce projet sur les habitats devra être évaluée.

## Charte Natura 2000

Aucun démarchage n'a été réalisé par l'animateur pour la signature de la charte auprès de propriétaires ou exploitants pouvant être exonérés de TFNB. Actuellement, l'ONF est la seule structure à signer la Charte pour les milieux.

Une charte Natura 2000 départementale « activités » est en cours de création. Le Comité Départemental Olympique et Sportif serait intéressé par cette charte recouvrant tous les sites Natura 2000 du département. Cette charte « activités » est plus un outil de communication qu'un outil réglementaire. Un travail entre la DDT et les animateurs de sites se fera au printemps.

M. VALETTE met en avant l'importance de diversifier l'offre culturelle et la découverte de la nature autour de Charpal.

E. BARRANDON indique que les panneaux Natura 2000 présents ne sont pas valorisés et mal placés. Il faudrait les déplacer à des emplacements plus visibles. Il faudrait réfléchir à un sentier d'interprétation mettant en avant les bonnes pratiques et le patrimoine naturel, historique et culturel du plateau.

L. TOIRON demande que les ENS soient associées à ce projet de valorisation.

## Évaluation des incidences

L'animateur a été sollicité pour accompagner des structures et propriétaires privés dans la rédaction des évaluations d'incidence : tracé du Trèfle lozérien, le rallye de la Lozère, le Trail Margeride, l'aménagement de la RD1.

L'animateur n'est pas informé de l'évolution des projets éoliens du site.

## Suivi, étude

Aucun spécimen de la Malaxis des marais (*Hammarbya paludosa*) n'a été observée en 2020. Les stations potentielles mises en avant lors de l'étude menée par l'ALEPE en 2019 pourraient être prospectées cette année (2021).

Un suivi hydrologique des têtes de bassin versant est porté par le Syndicat Mixte Lot Dourdou. Le bassin de l'Hermitanie a été prospecté avec Pierre GOUBET pour évaluer la pertinence du suivi. Un suivi écologique sera réalisé cette année avec le CEN, financé par la DREAL. 10 piézomètres seront installés en 2022 et permettront un suivi du niveau d'eau et de la conductivité des tourbières. L'objectif est de faire un suivi pérenne.

Des suivis similaires ont été réalisés par le CNRS sur le Mont Lozère mais seulement sur 3 ans.

## **Animation, sensibilisation**

Des sorties natures ont été organisées au printemps et en été. La communication s'est faite principalement via la vitrine installée l'année dernière au niveau du parking du lac de Charpal. Les groupes étant limités, une deuxième sortie a été organisée pour les participants sur liste d'attente.

L'exposition photo a été transmise aux offices de tourisme de Châteauneuf de Randon et de Grandrieu. L'annulation d'événements et la fermeture des espaces d'exposition ont limité leur visibilité.

L'exposition départementale Natura 2000 a été installée pendant un mois dans la bibliothèque Lamartine à Mende. Un vernissage et une conférence y ont été organisés. Le contexte sanitaire a là encore limité le nombre de participants.

Quelques panneaux ont été installés au foyer de ski de Laubert. Cela pourra être renouvelé l'année prochaine en améliorant leur visibilité.

La lettre info est en cours de finalisation et sera déposée en mairies, qui pourront la diffuser avec leurs bulletins municipaux.

L'actualité du site Natura 2000 a été relayée via la presse, la page Facebook et le site internet.

L. TOIRON invite à diffuser les plaquettes Natura 2000 auprès des hébergements touristiques du secteur.

## **Mise en œuvre du DOCOB**

Le chargé de mission a participé aux diverses réunions, visioconférences techniques sur le PAEC et l'animation Natura 2000.

### **► Le COPIL valide à l'unanimité le bilan de l'animation 2020**

## **IV - Définition du programme d'animation 2021**

Le programme d'animation 2021 a été complété par les suggestions proposées par les membres du COPIL puis validé (en annexe).

L'actualisation du DOCOB est reportée en 2022, pour attendre les retours de la hiérarchisation des tourbières mené par le CEN et l'ONF.

Aucun retour des élus sur la fusion avec le site Montagne de la Margeride. Compte tenu de la période (élections régionales, loi 4D, etc.), ce travail sur une extension des sites est repoussé à une date ultérieure, même si l'intérêt de prendre en compte les milieux tourbeux entre les deux sites est indéniable.

## **V – Conclusion**

L. TOIRON remercie tous les membres du COPIL pour leur participation.

Laurent TOIRON

Président du COPIL